

REVIMPEX C5

Revêtement élastomérique pour systèmes décoratif D3 et d'imperméabilité de façades (I1, I2, I3 et I4)
A base de résines acryliques en dispersion aqueuse

Aspect mat velouté
Extérieur



DÉFINITION :

- REVIMPEX C5 est une peinture répondant aux classes de Décoration D3 et d'Imperméabilité I1 à I4 définies dans les normes NF EN 1062-1/NFT34 722.
- REVIMPEX C5 est utilisé pour la réfection de façades en service par revêtement d'Imperméabilité à base de polymères (DTU 42/1).

PROPRIÉTÉS :

- Le film de REVIMPEX C5 satisfait aux essais de la norme AFNOR NF P 84-402 :
- Une élasticité permanente, même à basse température, pour résister aux fissurations d'un subjectile de 0,2 mm jusqu'à 2 mm selon les systèmes appliqués.
- une adhérence sur les principaux supports extérieurs des façades du Bâtiment.
- Une Imperméabilité à l'eau liquide.
- Une Perméabilité à la vapeur d'eau.

REVIMPEX C5 présente également :

- une protection efficace contre le développement de micro-organismes à la surface du film.
- une grande facilité de nettoyage.
- une excellente résistance aux salissures.
- La rhéologie du REVIMPEX C5 a été étudiée pour qu'il soit agréable d'application, tout en respectant le grammage demandé pour l'obtention des performances. REVIMPEX C5 ne doit jamais être appliqué à l'intérieur.

MISE EN ŒUVRE :

- **Matériel d'application :** Brosse. Rouleau polyamide texturé 12-18 mm ou pistolet sans air.
- **Dilution :** En impression, diluer REVIMPEX C5 avec 25% d'eau (Procédé n°2). En finition, REVIMPEX C5 est prêt à l'emploi.
- **Application :** REVIMPEX C5 doit être appliqué grassement en prenant soin de garnir complètement l'ensemble du support. Les performances annoncées ne valent que par le respect des conditions d'application, de l'épaisseur du revêtement et de la régularité de l'épiderme appliqué.
Conditions d'application : Conformes aux DTU 59.1 (D3) et DTU 42/1 (I1 à I4). Travailler sur des supports secs, avec des températures superficielles comprises entre +5°C et +35°C.
- **Rendement :** Selon le système.
- **Recouvrable :** Recouvrable après 3 à 4h minimum (dépend de la température et de l'hygrométrie).
- **Nettoyage du matériel :** Eau.
- **Teinte :** Blanc et base AW Pour réalisation des teintes avec le système à teinter CORONA.
Nous déconseillons l'application de teintes soutenues sur des surfaces pouvant être exposées au soleil. Selon la NF DTU 42.1 et la NF DTU 59.1 seules les teintes ayant un indice de luminance lumineuse Y ou LVR (Light Reflectance Value) supérieur à 35% sont admises. Une exception pourra être faite pour les petites surfaces (Exemples : allèges, trumeaux...).

PRÉAUTIONS A OBSERVER :

- Ne pas appliquer par une température inférieure à 5°C ou humidité relative supérieure à 80 %.
- Refermer soigneusement les emballages entamés pour une meilleure conservation.
- La peinture nécessite un traitement spécialisé pour une élimination sans danger pour l'environnement.
- Ne pas jeter le résidu à l'égout ni avec les ordures ménagères.
- Pour connaître les modalités d'élimination ou de collecte, se renseigner auprès des autorités locales.
- Conservation : en emballage d'origine, non entamé à l'abri du gel et des fortes chaleurs (<35°C).

REVIMPEX C5

FICHE TECHNIQUE (PRODUIT STANDARD BLANC) :

- **Classification :** AFNOR NF T 36-005 : Famille I, Classe 7b2.
- **Présentation :** Peinture épaisse, prête à l'emploi. Mat velouté (19% (Gu) sous 85° et 10% (Gu) sous 60°), après 7 jours - film pommelé.
- **Densité à 20°C** 1,29 +/- 0,05.
- **Extrait sec :** En poids : 64+/- 2,0 %. En volume : 55,3 +/- 2,0 %.
- **Liant :** Résines acryliques en dispersion aqueuse.
- **Séchage à 23°C et 50% HR** Sec au toucher : 4h environ. Délai entre couches : 24h minimum. Le temps de séchage variera en fonction de la température, du taux d'humidité et de la circulation d'air. En période humide et froide, le séchage complet du film et la matité finale seront acquis après plusieurs semaines.
- **COV :** Valeur limite UE de ce produit (cat. A/c) : 40g/l (2010). Ce produit contient au maximum : 36g/l de COV.

DESCRIPTIF :

Le choix du revêtement est fait selon la norme NF EN 1062-1 et NF P84 404 (DTU 42.1) et NF P 74-201-1 et 2 (DTU 59.1) en fonction des défauts constatés. Il est fait façade par façade en fonction de l'état et de l'exposition de ces dernières.

Systèmes d'Imperméabilité réalisables avec REVIMPEX C5 :

Type de travaux : Décoration ou Imperméabilité	Défauts en partie courante	Prescriptions Minimales :			
		Classe de codification selon T34-722	Epaisseur sèche théorique minimale DTU 42.1(1)	Composition	Epaisseur sèche théorique minimale Syst. Revimpex C5(1)
Béton, enduit de ciment ancien peint ou non peint Procédé N° 1	Porosité, faïençage	D3 ou I1 E4/V2/W2/A2	0,20 mm	1C Revimpex Impression (250 g/m ²) ou 1C Revimprint (250 g/m ²) + 1C Revimpex C5 (400 g/m ²)	0,245 mm
Rénovation ancien RPE, et ancien système d'imperméabilité Procédé N° 2	Microfissures inférieures à 0,2 mm	D3 ou I1 E4/V2/W2/A2	0,20 mm	1C Revimpex C5 dilué à 25% d'eau (100g/m ²) + 1C Revimpex C5 (400 g/m ²)	0,207 mm
	Fissures inférieures à 0,5 mm	I2 E4/V2/W2/A3	0,30 mm	1C Revimpex Impression (300 g/m ²) ou 1C Revimprint (250g/m ²) + 2C Revimpex C5 (250 g/m ² /couche)	0,302 mm
	Fissures inférieures à 1 mm	I3 E5/V2/W2/A4	0,40 mm	1C Revimpex Impression (250 g/m ²) ou 1C Revimprint (250g/m ²) + 1C Revimpex C5 (350g/m ²) + 1C Revimpex C5 (350g/m ²)	0,410 mm
	Fissures inférieures à 2 mm	I4 E5/V2/W2/A5	0,60 mm	1C Revimpex Impression (250 g/m ²) ou 1C Revimprint (250g/m ²) + 1C Revimpex C5 (1 x 350g/m ²) + Pose ARMATURE LISSE 1000 OU STRUCTURE 2000 dans le produit humide puis marouflage de la toile avec 1 C Revimpex C5 350 g/m ² + 1C Revimpex C5 (400 g/m ²)	0,735 mm

(**) Voir matériel d'application.

(1) Il s'agit des épaisseurs sèches théoriques minimales totales (couche d'impression comprise) sur la base des quelles sont établies les consommations minimales à déposer sur support lisse (type mortier taloché fin).

Sur support à relief, les consommations doivent être augmentées pour respecter les épaisseurs minimales indiquées. Compte tenu des variations d'épaisseur liées à l'application, des épaisseurs inférieures à ces valeurs minimales théoriques peuvent être acceptées ponctuellement lors de vérifications ultérieures sur chantier dans les limites suivantes : 20% pour les revêtements de classe I1, I2 et I3 et 10 % pour les revêtements de classe I4.

Mise en œuvre :

- **Fonds :** Tous fonds usuels du Bâtiment, sains, secs, compacts et propres, dont la qualité et la préparation sont conformes au DTU 59/1 ou 42/1.
- **Supports neufs :** Seuls les systèmes ou procédés de décoration peuvent être appliqués. En dehors des supports cités dans les DTU 59/1 et 42/1 : Consulter le service technique.
- **Supports anciens :** Les fonds doivent faire l'objet d'une étude préalable pour déterminer la nature des préparations et le revêtement à utiliser en conformité avec le DTU 42/1.
- **Surface de référence :** (selon le DTU 42/1)
Ces surfaces sont traitées en début de chantier et soumises à l'accord du maître d'ouvrage quant à leur aspect après traitement. Il y aura autant de surfaces de références qu'il y a de type de supports et de systèmes de revêtement préconisés, chacune d'elles faisant 2m² minimum. Leur traitement comportera toutes les opérations de préparation du support, (décapage, lavage, ...), de traitement des joints et d'application du revêtement préconisé (impression, finition, ...).
Ces surfaces de référence peuvent mettre en évidence des phénomènes d'incompatibilité entre le revêtement appliqué et un ancien revêtement organique.
Nous conseillons de contrôler l'aspect du film après séchage complet.

Travaux préparatoires : Dans le cadre de la réfection de façades en service par revêtements d'imperméabilité, suivre les indications du DTU 42/1 :

- **Dispositions générales :**
Ragréage du support, présence d'anciens revêtements organiques, surfaces de références. Reconnaissance des traitements antérieurs du support : traitement d'hydrofugation, revêtements organiques, peinture silicatée.
- **Préparation des supports :** nettoyage, ragréages localisés, préparation par type de support, traitement des joints, traitement des fissures et lézardes.
- **Important :**
Travaux préparatoires DTU 42/1. Il est essentiel de veiller à enlever toute trace de décapant ou d'en supprimer toute action par des moyens appropriés (norme NF T 36-001 de juin 1988).
- **Nota :** des migrations de résidus de décapants peuvent entraîner des altérations (encrassement localisé, salissures de surface) et/ou des désordres plus particuliers tels que décollements. Dans tous les cas, il faudra examiner si les fonds à traiter sont suffisamment résistants pour supporter ces traitements.
- **Fonds contaminés :** Les surfaces recouvertes de micro-organismes recevront un traitement anticryptogamique selon les prescriptions du fabricant.
- **Soubassements :** Les systèmes **REVIMPEX C5** doivent s'arrêter à 30 cm minimum du sol. Les soubassements seront traités avec soit du **REVIMPEX IMPRESSION** ou de **REVIMPRINT** (fausse teinte), de **COROLITH O** ou de **RAVACRYL**.
- **Fonds structurés minéraux poreux, pulvérulents et/ou poudreux à l'état brut :** Appliquer au préalable, **POLYFILLA PRO P100 FIXATEUR FAÇADE INCOLORE**.
- **Supports peints avec anciennes peintures « type Pliolite » ou surfaces lisses non peintes :** Appliquer le Procédé N°1.
- **Surfaces lisses types anciennes imperméabilisation ou rugueuses type anciens RPE :** Appliquer le Procédé N°2.
- **Supports minéraux à relief :** Avant la mise en œuvre du procédé N°2 appliqué sur **REVIMPEX IMPRESSION** dilué à 5% de white-spirit ou **REVIMPRINT** dilué avec 5% d'eau (250 g/m² à majorer en fonction du relief).

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ:

- Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
- Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat

Fiches de données de sécurité : Pour toute information relative aux aspects sécurité, hygiène, environnement, transport de nos produits, Consulter le site www.quickfds.com (fournisseur AKZO NOBEL)

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée une édition plus récente.

AKZO NOBEL DECORATIVE PAINTS FRANCE SA - Département CORONA Bâtiment – 29 Rue Jules Uhry 60160 Thiverny
Tel. 03.44.64.91.26 – Fax : 03.44.31.36.66 - Internet : [site Corona http://www.coronabatiment.net](http://www.coronabatiment.net)